

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

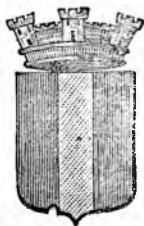
DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VII^e VOLUME

N^{os} 5-6



MAI-JUIN

1877

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Bruiet, secrétaire-général-adjoint.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Frémy et Minguet, vice-présidents.
M. Thirion, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Cossin et Jassemmin, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Bery, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Deshais père, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Barré, — Deslandes. — Félix Dupuis, — Cosson,
— Reusse, — Tassin, — Simon Compiègne, — Testard, —
Daguet. — Jazé. — Réhry. — Fontaine.
Baron : M. Vramant, président.
Béthisy : M. Turlin, délégué.
Betz : M. Roblin, président.
Chambly : M. Griffé, délégué.
Chantilly : M. Petit, président.
Ermenonville : MM. Martin, président, — Thiénard fils, délégué.
Nanteuil : MM. Dubois, président, — Benoit, délégué.
Plailly : MM. le D^r Cadior, président, — Chantrier, délégué.
Pont : MM. Palmer, président, — Laverge, délégué.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

HUITIÈME EXPOSITION

DE LÉGUMES, FRUITS, FLEURS COUPÉES, PLANTES EN POTS DE SERRE
CHAUDE OU TEMPÉRÉE, D'ORANGERIE ET DE PLEINE TERRE,
D'INSTRUMENTS NOUVEAUX OU PERFECTIONNÉS UTILES A L'HORTICULTURE

QUI AURA LIEU A SENLIS

dans l'ancienne église de Saint-Frambourg, mise à la
disposition de la Société par son propriétaire, M. ALÉPÉE,

les 22, 23, 24 et 25 Septembre 1877.

RÈGLEMENT DE L'EXPOSITION

ARTICLE PREMIER. — Les horticulteurs et amateurs, sans aucune
exception, sont invités à prendre part à l'Exposition, laquelle durera
quatre jours, en y comprenant le samedi 22 septembre consacré aux
opérations du jury.

ART. 2. — Les 23 et 24, l'Exposition sera ouverte de dix heures
du matin à cinq heures du soir. Le dimanche 23, à deux heures de
relevée, les récompenses seront décernées en séance solennelle dans
la grande salle de l'ancien Evêché.

ART. 3. — Le prix d'entrée à l'Exposition les 23 et 24, et à la
distribution des récompenses le 25, est fixé à 25 centimes, sauf pour
les membres de la Société accompagnés de leur famille, quand ils

SHAS



000000003448

présenteront leur quittance de l'année 1877 qui tiendra lieu de carte d'entrée. — Les enfants au-dessous de dix ans, qui accompagneront leurs parents, entreront également sans payer. — Le mardi 25, l'entrée sera gratuite jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure à laquelle les exposants pourront commencer à enlever leurs produits.

ART. 4. — Les objets exposés devront appartenir à l'exposant, avoir été cultivés par lui, ou être le produit de son industrie. Dans le cas contraire, ils devront porter le nom du producteur.

ART. 5. — Tous les objets admis à l'Exposition devront être, à l'avance, étiquetés lisiblement. Les objets industriels porteront en outre sur leur étiquette leur prix de vente habituel.

ART. 6. — Ils devront être rendus, aux frais des exposants, dans le local de l'Exposition, au plus tard le jeudi 20. Toutefois les fleurs coupées et les légumes seront reçus jusqu'au samedi 22, à neuf heures du matin *terme de rigueur*. — Tous les objets exposés auront dû être enlevés le mercredi 26 septembre, à deux heures de l'après-midi; ceux qui n'auraient pas été repris, ainsi que ceux qui auront été abandonnés par leurs propriétaires, seront à la même heure vendus à la criée au profit du Bureau de Bienfaisance.

ART. 7. — Les personnes qui voudront concourir devront en faire la déclaration écrite à M. VINET, rue de Bellon, à Senlis, président de la Commission de l'Exposition, au plus tard le 14 septembre, en indiquant la nature, le nombre et la dimension des objets qu'elles devront exposer. — Elles joindront à leur demande la liste complète et détaillée des produits avec lesquels elles veulent concourir; la Commission se réserve le droit de faire constater leur existence dans les cultures de l'exposant.

ART. 8. — La Commission de l'Exposition sera chargée de la réception et du placement des lots. Elle apportera tous ses soins à leur conservation, sans toutefois répondre d'aucun dégât qui ne proviendrait pas de son fait. Elle désignera leur place aux exposants qui,

au surplus, seront tenus de se conformer à toutes ses prescriptions, sauf recours au Conseil d'administration, tant en ce qui concerne l'arrangement des lots, que pour la police intérieure de l'Exposition.

ART. 9. — Les membres du jury, au nombre de cinq, seront choisis parmi les membres des Sociétés correspondantes; ils seront assistés du Président de la Société, du Secrétaire-Général et du Président de la Commission de l'Exposition, chargés de veiller à l'exécution du présent Règlement et de dresser le procès-verbal de leurs délibérations. Mesdames les Dames patronnesses sont invitées à décerner la médaille spéciale attribuée au concours de fleurs coupées. Messieurs les Jurés sont priés de se rendre au local de l'Exposition le samedi 22 septembre, à dix heures précises du matin.

ART. 10. — Après le passage du Jury, une pancarte portant le nom de l'Exposant et la mention de la récompense obtenue par lui sera placée au centre de chaque lot.

ART. 11. — Trois catégories seront établies dans chaque concours : l'une d'*horticulteurs-marchands* et de *jardiniers-maraîchers*; l'autre d'*amateurs* et de *jardiniers-bourgeois*; la troisième de directeurs ou jardiniers de *grands établissements non consacrés au commerce*. — De plus, un concours spécial sera ouvert entre MM. les *Instituteurs primaires* de l'arrondissement de Senlis.

ART. 12. — Des médailles d'OR, de VERMEIL, d'ARGENT et de BRONZE seront mises à la disposition du Jury. — Il n'est pas à l'avance établi de programme de concours; le Jury aura au contraire toute la latitude possible pour faire l'attribution des récompenses à tous les produits qui lui paraîtront méritants. — Toutefois il ne pourra être admis dans les lots d'ensemble que *six variétés* de chaque espèce de fleurs ou de légumes; au-delà de ce nombre, les lots seraient classés séparément dans un *Concours spécial de collections*.

ART. 13. — En outre quatre médailles pourront être décernées à des jardiniers, membres de la Société, dont les bons et loyaux ser-

vices, constatés par des certificats, auraient été rendus pendant dix ans au moins dans la même maison. Les certificats dûment légalisés et les pièces justificatives du droit à ce concours devront être adressés à M. VINET, président de la Commission, avant le 15 juillet prochain.

ART. 14. — Une médaille en vermeil du prix de 25 francs ayant été mise à la disposition de la Société par M. le D^r Pigeaux, membre correspondant, pour récompenser un *progrès quelconque* dans une des branches de l'horticulture, *soit pour avoir introduit dans l'arrondissement la culture d'un légume, d'un fruit ou d'une fleur, ou pour un instrument qui rende le travail plus facile*, les personnes désireuses de prendre part à ce concours sont invitées à en faire, avant le 1^{er} août, la déclaration à M. FONTAINE, notaire honoraire à Senlis, président de la Commission des visites de jardins.

Le président de la Commission,

A. VINET.

Approuvé en Assemblée générale le 3 juin 1877.

Le président de la Société,

F. VERNOIS.

Le secrétaire-général,

E. THIRION.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 6 MAI 1877. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2. Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans rectification. Sept membres nouveaux sont admis à l'unanimité.

Les objets ci-après sont exposés sur le bureau :

1° Par M. REUSSE, une quinzaine de variétés de pélar-goniums zonals en fleurs coupées. — *Mention honorable.*

2° Par le même, une botte d'asperges provenant d'une plantation à sa deuxième année de griffes d'origines diverses, mais dont la comparaison définitive ne pourra être faite que l'année prochaine. — *Mention honorable.*

3° Par M. VAUDIER, des fraises Docteur Morère et Victoria Trolopp. Plantées sur vieille couche en octobre dernier, M. Vaudier n'a commencé à les couvrir que dans les premiers jours de février ; elles étaient en pleine maturité à la fin d'avril. — *Mention honorable.*

4° Par M. MASSON, pommes de terre à feuille d'ortie, de Sainte-Marguerite et marjolin hâtive, carottes grelot, oignon blanc, laitue cordon rouge, romaine blonde, panais hâtif. — *Mention honorable.*

5° Par M. LÉPINE, carottes hâtives, poireaux de Rouen, radis roses, romaines vertes, oignons blancs hâtifs, laitues gottes, laitues brunes de la passion, lai-

tues Georges, deux pots de fraisiers. — *Mention honorable.*

6° Par M. ROBINETTE, choux-fleurs Lenormand, fraises des quatre-saisons, asperges, radis roses à bout blanc. — *Mention simple.*

En l'absence de M. le Secrétaire-Général, toujours malade, M. Jassemin, secrétaire, procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose des pièces suivantes :

1° Une circulaire invitant les membres de la Société d'horticulture à assister à une conférence que M. Joulie doit faire, sur l'emploi des engrais chimiques, le mardi 8 mai, à Senlis, sous les auspices de la Société d'agriculture.

2° Une lettre de M. Hayaux du Tilly, demandant à M. le Président la coopération promise par la Société aux exposants de Compiègne.

3° Plusieurs lettres de sociétaires demandant la visite de leurs cultures.

4° Une invitation à prendre part aux travaux du Congrès de botanique et d'horticulture qui aura lieu à Paris du 16 au 22 août prochain.

5° Les procès-verbaux ci-après :

SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 11 MARS 1877. — PRÉSIDENTE DE M. DELESTRE

M. COUTARD expose barbe de capucin, pissenôt, radis, carottes, pommes de terre, choux de Bruxelles, laitues, céleri-rave, et quatre pieds de cinéraires; il obtient une *mention honorable* pour ses légumes et une *mention simple* pour ses fleurs.

M. COULON, un grillage en bois formant un demi-cylindre de 1^m90 de hauteur pour préserver les espaliers de vigne des animaux domes-

tiques; une caisse à colonnes surmontée d'un petit pavillon pour les plantes grimpantes. — *Mention honorable.*

SÉANCE DU 8 AVRIL. — PRÉSIDENTE DE M. DUBOIS

M. COULON expose un lot de légumes en cinq variétés, une petite corbeille de fleurs coupées et obtient une *mention honorable* pour l'ensemble de son apport.

M. Jassemin annonce à l'assemblée que le Conseil d'administration, dans sa réunion du 29 avril précédent, a procédé à la nomination de la Commission des visites de jardins, composée de MM. Fontaine, Deshais père, Daguët, Masson, Rhéry, Thomas (Victorin) et Vinet.

Il est ensuite donné communication des extraits de bulletins ou journaux horticoles, dont la lecture donne lieu, comme d'habitude, à d'instructives et intéressantes observations.

Quatre membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à 4 heures, après le tirage de la loterie.

Membres admis dans la séance du 6 mai.

MM. TRIBOULET (Jules-Emile), jardinier à Senlis.

PASSEUR (Joseph), instituteur à Verberie.

CABOIS (Adolphe), propriétaire à Verberie.

REVOUY (André), maître de cave à Pont-Sainte-Maxence.

PERIER (Octave-Alexandre), jardinier à Pont-Sainte-Maxence.

DERENGÈRE (Jacques), jardinier à Pont-Sainte-Maxence.

BOSSU (Jean-Baptiste), ciseleur aux Ageux.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 3 JUIN 1877. — PRÉSIDENTE DE M. MINGUET.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2. Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté. Quatre membres nouveaux sont admis sans opposition.

Les objets suivants sont exposés sur le Bureau :

1° Par M. LÉPINE, pommes de terre marjolin hatives, carottes de Hollande, oignon blanc, échalottes, chicorée fine de Rouen, scarole maraîchère, romaine verte et blonde, laitues palatine et brune de la passion. — *Mention honorable.*

2° Par M. MASSON, navets ronds blancs, marteau et à collet violet, romaines grise et blonde, laitues de la passion blanche et brune, chicorées de Rouen et d'Italie, scarole verte, oignons blancs, raves violettes et artichauts. — *Mention honorable.*

3° Par M. ROBINETTE, des pois en cosse et des haricots verts. — *Mention simple.*

4° Par M. THIRION, une botte d'asperges roses hatives d'Argenteuil. — *Remerciements.*

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance, composée des pièces ci-après :

1° Une lettre par laquelle M. Vernois, président de la Société, annonce que M. Alépée met à sa disposition, pour l'Exposition de septembre prochain, le beau et vaste monument de Saint-Frambourg.

2° Une lettre par laquelle MM. Dupuis et de Caix de Saint-Aymour, Secrétaires-généraux du Congrès archéologique, dont la séance de clôture a lieu en ce moment même dans la grande salle de l'ancien Evêché, prient la Société d'horticulture de se prêter à cette circonstance exceptionnelle en se procurant un autre local pour sa séance de ce jour. — C'est pour ce motif que la Société s'est réunie dans l'ancienne chapelle du Chancelier Guérin, que M. le curé de Senlis lui a obligeamment offerte.

3° Le procès verbal suivant :

SECTION DE NANTEUIL

SÉANCE DU 13 MAI 1877. — PRÉSIDENTE DE M. DUBOIS.

M. COULON expose un lot de cinq variétés de légumes, pour lequel il obtient une *Mention honorable.*

M. COUTARD, des fraises Marguerite, choux-fleurs Lenormand, asperges de Hollande, radis rouges, poireaux de Rouen, romaine verte, carottes de Hollande, oignons blancs hâtifs, laitues rouges, pommes de terre nouvelles, céleri-rave, échalottes de Jersey. — *Mention très-honorable.*

M. MARC, jardinier à Silly, un poireau de Rouen énorme. — *Mention simple.*

M. Deshais père annonce que notre collègue, M. Hayaux du Tilly a obtenu, au Concours régional de Compiègne, une grande médaille d'argent pour sa culture du cresson. En même temps, et quoique l'horticulture ne soit pas directement intéressée dans cette nouvelle, il croit être agréable à la Société en lui faisant savoir que son président, M. Vernois, vient, à l'instant même d'être honoré par le Congrès archéologique d'une médaille d'argent, pour avoir découvert les Arènes de Senlis. — Ces deux communications sont accueillies par des applaudissements.

M. le Secrétaire-général annonce que, dans sa réunion mensuelle du 27 mai dernier, le Conseil d'administration de la Société a procédé à la nomination des Membres de la Commission d'organisation de l'Exposition, composée de MM. Vinet, Béry, Daguét, Janin, Simon Compiègne, Bernaille, Mesureur et Duval. Cette commission s'est constituée en choisissant pour président, M. Vinet; ensuite elle a élaboré un projet de règlement pour être soumis à l'approbation de la Société dans sa réunion de ce jour. En conséquence, le Règlement de l'Exposition est lu et adopté, avec les modifications proposées par plusieurs membres. (*Voir en tête de ce numéro*).

Il est donné communication à l'Assemblée de divers articles extraits des Bulletins des Sociétés correspondantes et journaux horticolas, dont la lecture donne lieu à des observations, confirmations ou rectifications. — M. FONTAINE, ayant eu récemment l'occasion de monter dans le clocher de l'Eglise de Senlis, a été surpris de l'énorme quantité de débris de hannetons qui s'y trouvent, et qui témoignent de la grande destruction que les corneilles font de ces coléoptères. — M. DUPUIS (Félix) a semé des pois sous chassis, à froid, le 12 février; il les a repiqués en pleine terre le 18 mars, et aujourd'hui, les cosses commencent à s'emplier, devançant considérablement ceux qui ont été semés à la manière ordinaire. — Plusieurs membres nient que la cendre agisse contre les altises d'une manière préventive, c'est-à-dire mêlée avec les graines en les semant; mais tous reconnaissent qu'elle éloigne ces insectes, étant appliquée sur la jeune plante, le matin à la rosée.

Cinq membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à 4 heures, après le tirage de la loterie

composée de trois traités d'horticulture, de la botte d'asperges de M. Thirion et de salades offertes par MM. Lépine et Masson.

Membres admis dans la séance du 3 Juin 1877.

MM. VINCENT (Léon), peintre à Senlis.

CRESSIN (Paul), à Nanteuil-le-Haudouin.

GLORIENT (Joseph-Auguste), manouvrier à Apremont.

AUBIN (Ferdinand-Eugène), manouvrier à Apremont.

LES FRUITS A CULTIVER

PAR M. FERDINAND JAMIN.

Compte-rendu par M. Daguét père.

Messieurs,

J'ai été chargé de faire l'appréciation de ce petit livre. Ecrit par un praticien bien connu, dont les grandes pépinières existent depuis longtemps à Bourg-la-Reine, il contient pour le climat de Paris, et par conséquent pour le département de l'Oise, la liste et la description des meilleurs fruits à cultiver, soit pour la consommation bourgeoise soit pour le commerce. M. Jamin lui-même signale au lecteur le concours de la plume habile de M. Buchetet, mouleur de fruits bien connu, que sa profession a longuement familiarisé avec les qualités bonnes ou mauvaises de toutes les variétés cultivées.

Ce livre contient l'étude de tous les différents fruits qui composent les desserts de toutes les tables, depuis la

poire jusqu'à la nêfle, sans exception. Il a su se borner à un petit nombre de variétés absolument recommandables, et dont la maturité a lieu pendant la plus grande partie de l'année. C'est là sa très-grande utilité, puisqu'il peut guider le planteur et l'aider à choisir, sans se tromper, dans les catalogues des pépiniéristes qui contiennent un si grand nombre de noms plus ou moins connus.

J'en considère la lecture comme très instructive, et j'ai l'honneur de la recommander à mes collègues. Le but du Conseil d'administration étant de comprendre ce livre parmi ceux qu'il met en loterie à chaque séance, ou que les Sociétaires peuvent se procurer en échange de leurs jetons de présence, je crois devoir l'y encourager, la lecture de ce livre me paraissant susceptible de rendre de véritables services.

EXPÉRIENCES

RELATIVES A

la Transplantation des Plantes ligneuses, PAR M. A. DU BREUIL (1).

I. — ÉPOQUE A CHOISIR POUR LA TRANSPLANTATION.

On sait que l'époque à préférer pour la transplantation des végétaux ligneux varie selon qu'il s'agit d'espèces à feuilles persistantes ou de plantes à feuilles caduques.

Espèces à feuilles persistantes. — Les forestiers qui ont souvent exécuté des boisements au moyen de la plantation d'espèces résineuses ont constaté, depuis quelque

(1) Ce document intéressant a été extrait des Mémoires publiés par la Société centrale d'Agriculture de France.

temps déjà, que, sous peine d'un insuccès plus ou moins complet, ce travail doit être fait à la fin du printemps, au moment où les jeunes plants sont déjà en végétation, — ou dans les premiers jours de septembre, avant l'arrêt complet de la végétation annuelle. — On préfère cette seconde époque pour la région du Midi, à cause des chaleurs intenses qu'y s'y font sentir dès la fin du printemps. Les horticulteurs ont fait les mêmes remarques à l'égard des autres espèces à feuilles persistantes.

Les résultats produits par le choix de ces époques sont, d'ailleurs, une conséquence des lois de la physiologie végétale : en effet, ces arbres qui conservent leurs feuilles pendant l'hiver, sont doués alors d'une végétation peu active, il est vrai, mais suffisante cependant pour porter dans les feuilles les fluides dont elles ont besoin pour ne pas être desséchées par l'évaporation. Si donc on transplante ces espèces à la fin de l'automne ou de l'hiver, il en résultera la suspension complète de la circulation des fluides, et, par suite, la dessiccation des feuilles et la mort de l'arbre. Si, au contraire, on choisit, pour faire ce déplacement, le milieu du printemps, au moment où les jeunes bourgeons ont atteint quelques centimètres de longueur, la végétation sera alors douée d'une puissance telle que le temps d'arrêt qu'elle éprouvera sera insuffisant pour que l'arbre en souffre. Aux premiers jours de septembre, pour le Midi, la végétation est encore assez active pour que les plants aient le temps de développer quelques nouvelles radicelles et prendre ainsi possession du sol.

Espèces à feuilles caduques. — Quant aux plantes ligneuses à feuilles caduques, on est généralement d'accord sur la convenance qu'il y a à planter à l'automne,

aussitôt après la chute des feuilles. Si, en effet, on dé- plante à la fin du mois de février suivant, un arbre ainsi planté dans un sol non exposé à une humidité surabon- dante pendant l'hiver, on remarque toujours que de nou- velles radicelles se sont développées depuis sa mise en terre. Quoique la vie paraisse être suspendue pendant l'hiver, il y a donc une sorte de végétation latente sous l'influence de laquelle se produit le développement dont nous venons de parler. Il en résulte que les arbres plantés à la fin de l'automne prennent possession du sol pendant l'hiver et résistent mieux, lors du printemps, à l'évaporation que produit sur toute leur surface l'action du soleil et de l'air. Il en serait tout autrement si ces arbres étaient plantés en mars. Mais si l'on était généra- lement d'accord sur cette question, on n'avait pas encore mesuré d'une manière précise le degré d'influence de ces deux époques pour le succès de la transplantation des plantes ligneuses à feuilles caduques. Or, c'est ce que nous avons tenté de faire au moyen de l'expérience sui- vante :

Au commencement de décembre 1873, nous avons planté (1) 20 arbres pesant ensemble 5 kilog. 40 grammes.

(1) Cette expérience, ainsi que les suivantes, ont été faites à Saint- Mandé, dans l'Ecole pratique d'arboriculture que nous dirigeons pour la ville de Paris.

Les arbres ont été plantés sur un sol silicieux bien préparé et parfaitement homogène sur toute son étendue.

Ces arbres se composaient de jeunes poiriers d'un an, greffés sur cognassier et appartenant à la variété généralement connue en France sous le nom de *Beurré d'Aremberg*.

Enfin, tous ces jeunes poiriers reçurent les mêmes soins pendant leur année de végétation; ces soins furent surtout des binages pour empêcher la dessiccation du sol et pour détruire les plantes nuisibles.

Au mois de mars suivant (1874), nous avons planté dans les mêmes conditions 20 autres arbres ayant le même poids. Aux premiers jours de décembre 1874, après une année de végétation, nous avons fait déplanter ces arbres avec le plus grand soin. Les racines ont été soumises à un lavage pour les débarrasser de la terre; puis les deux lots d'arbres ont été pesés séparément. Cette pesée a donné les résultats suivants :

Vingt arbres plantés en décembre.

Poids des arbres lors de la plantation.....	5 ^k 40
Poids des arbres lors de la déplantation	8 572

Vingt arbres plantés en mars.

Poids lors de la plantation.....	5 40
Poids lors de la déplantation.....	6 890

L'avantage est donc pour les plantations d'automne, puisque les arbres mis en terre à cette époque ont déve- loppé pendant l'année une quantité de tissus qui dépasse de 1 kilog. 670 grammes, ou plus du cinquième, ceux développés par les arbres plantés en mars.

Néanmoins, la plupart des praticiens considèrent comme peu convenables les plantations d'automne faites dans les argiles compactes et humides. Ils affirment que les plaies existant toujours à l'extrémité des racines des arbres déplantés, pourrissent pendant l'hiver, par suite de l'humidité stagnante du sol, et que cela nuit beaucoup au développement des nouvelles radicelles. Si, au con- traire, on attend le mois de mars pour planter dans ces terrains, alors qu'ils sont égouttés et commencent à s'échauffer, l'accident dont nous venons de parler ne se produit pas et la reprise des arbres est plus assurée.

Nous avons voulu contrôler aussi, par une expérience directe, la valeur de cette assertion.

Dans ce but, nous avons planté en décembre 1873, dans un sol compacte et humide, 20 arbres semblables aux précédents et pesant ensemble 5 kilog. 740 grammes. Sur le même terrain, nous avons planté au mois de mars suivant 20 arbres ayant le même poids que les premiers. En décembre 1874, ces deux lots d'arbres ont été déplantés puis pesés séparément après avoir lavé les racines. Ces deux pesées nous ont donné les résultats suivants :

Vingt arbres plantés en décembre en terre compacte.

Poids lors de la plantation.	5 ^k 740
Poids lors de la déplantation.	5 388

Vingt arbres plantés en mars en terre compacte.

Poids lors de la plantation.	5 740
Poids lors de la déplantation.	5 850

Ces résultats sont d'accord avec la pratique, puisque les arbres plantés en mars ont donné un poids qui dépasse de 462 grammes celui des arbres plantés en décembre. Mais cette expérience montre en outre ce fait que les arbres plantés en décembre, loin d'avoir augmenté de poids, ont, au contraire, diminué de 352 grammes. Cette perte résulte évidemment, d'abord, de la destruction par l'humidité du sol, pendant l'hiver, des radicelles dont ces arbres étaient pourvus au moment de leur mise en terre, puis aussi de la pourriture que nous avons constatée sur les divers points où elles avaient été tronquées. On remarque également que, toutes choses égales d'ailleurs, les arbres plantés dans les sols compacts re-

prennent moins vite que ceux des terrains légers. Ainsi les arbres plantés en mars en terre compacte et cités plus haut n'ont présenté qu'une augmentation de poids de 110 grammes, tandis que ceux de la première expérience plantés aussi en mars, mais en terre siliceuse, ont vu leur poids s'accroître de 1 kilog. 850 grammes. Cette différence doit être attribuée, selon nous, à l'imperméabilité du sol qui s'oppose à une action suffisante de l'air sur les racines.

II. — PRÉPARATION OU HABILLAGE DES RACINES

Un certain nombre des écrivains, anciens ou modernes, qui ont traité de la culture des plantes ligneuses, considèrent le retranchement de la moitié au moins de la longueur des racines, lors de la plantation, comme une opération utile ou au moins sans influence fâcheuse sur la reprise des arbres. D'autres arboriculteurs regardent, au contraire, cette mutilation comme étant des plus pernicieuses. Ces deux opinions ne s'appuyant sur aucune expérience comparative, nous avons voulu éclairer cette question à l'aide du moyen suivant :

Au commencement de décembre 1873, nous avons planté 20 arbres pesant ensemble 4 kilog. 376 grammes. Ces arbres ne reçurent d'autre préparation que la section de l'extrémité des quelques radicelles qui avaient été rompues lors de la déplantation. Au même moment, nous avons planté 20 autres arbres ayant le même poids. Seulement nous avons retranché sur chacun d'eux les deux tiers environ de la longueur des racines. Le produit de cette suppression pesait 586 grammes.

En décembre 1874, nous avons déplanté ces deux lots

d'arbres, puis nous les avons pesés séparément. Ces pesées nous ont donné les quantités suivantes :

Vingt arbres à racines intactes.

Poids lors de la plantation.....	4 ^k 376
Poids lors de la déplantation.....	10 432

Vingt arbres à racines tronquées.

Poids lors de la plantation, y compris les racines retranchées	4 376
Poids lors de la déplantation, y compris les racines retranchées	9 514

Les résultats qui précèdent condamnent évidemment le retranchement des racines, puisque les arbres soumis à cette mutilation ont développé moins de tissus (918 gr.) que ceux soustraits à cette suppression.

III. — PRÉPARATION OU HABILLAGE DE LA TIGE.

Il y a également divergence d'opinions sur la convenance de retrancher une quantité plus ou moins considérable de l'étendue de la tige en plantant les arbres. Les partisans de cette suppression expliquent cette pratique par les considérations physiologiques suivantes :

Les végétaux soumis à la transplantation avec racines nues ne prennent possession du sol qu'en développant de nouveaux prolongements radicaux; car les extrémités radiculaires qui, seules, sont douées de la faculté d'absorber dans le sol, sont rapidement désorganisées par l'action desséchante de l'air; puis, la plupart d'entre elles sont mutilées par la déplantation. Or, ce sont les feuilles qui donnent lieu aux racines. Il faut donc que l'arbre

ainsi transplanté produise des feuilles pour pouvoir absorber les fluides nourriciers du sol. Mais si la tige est laissée intacte, quelles que soient les pertes éprouvées par les racines, le peu de fluides séveux dont l'arbre disposera, exerçant leur action sur un grand nombre d'yeux ou boutons, chacun de ceux-ci n'en recevra qu'une influence insuffisante et ne produira qu'une petite rosette de feuilles plus ou moins avortées et impropres à donner lieu à de nouvelles racines. Qu'un de ces arbres soit déplanté après une année de cette végétation, et l'on trouvera les racines exactement dans l'état où elles étaient le jour de leur mise en terre; cet arbre ne sera pas mort, mais il n'aura pas pris possession du sol.

Si, au contraire, on supprime sur la tige une quantité à peu près égale aux pertes éprouvées par les racines, on verra se produire cet autre résultat : la quantité de séve dont l'arbre dispose restant la même, et le nombre des boutons étant diminué, chacun d'eux en recevra une action plus intense; ils se développeront en bourgeons feuillés qui donneront lieu à de nouvelles racines pour constituer la reprise de l'arbre.

Nous devons reconnaître que la théorie qui précède est parfaitement d'accord avec les faits observés dans notre pratique. Toutefois, nous avons voulu, à l'aide de l'expérience suivante, mesurer la différence résultant de l'application de ces deux méthodes.

Pour cela, nous avons planté, au commencement de décembre 1873, 20 arbres pesant ensemble 4 kilog. 644 grammes et sur lesquels nous avons retranché le tiers environ de la longueur des racines en laissant les tiges intactes. L'ensemble de cette suppression égalait 410 grammes.

Nous avons planté, au même moment, 20 autres arbres ayant le même poids, soumis aux mêmes retranchements sur les racines, mais sur lesquels nous avons, en outre, supprimé le tiers environ de la longueur de la tige. Le produit de ce dernier retranchement équivalait aussi à 410 grammes. En décembre 1874, nous avons déplanté ces arbres dont la pesée nous a donné le résultat suivant :

Vingt arbres à tiges intactes.

Poids lors de la plantation, y compris celui des racines retranchées	4 ^k 664
Poids lors de la déplantation, y compris celui des racines retranchées.....	9 074

Vingt arbres à tiges diminuées.

Poids lors de la plantation, y compris celui des tiges et racines retranchées.....	4 664
Poids lors de la déplantation, y compris celui des tiges et racines retranchées.....	10 367

Ces résultats montrent l'utilité qu'il y a, lors de la plantation des arbres, à rétablir l'équilibre entre la tige et les racines qu'on a pu leur conserver en les déplaçant. On voit, en effet, que les arbres soumis au retranchement partiel de la tige ont développé une quantité de tissus qui dépasse de 1 kilog. 283 grammes ceux formés par les arbres soustraits à cette suppression.

IV. — PRALINAGE DES RACINES

On a beaucoup recommandé le pralinage des racines pour la plantation des végétaux ligneux. Cette opération est pratiquée de la manière suivante : faire dans un large baquet, sur le lieu de la plantation, une bouillie épaisse

composée d'eau, de terre argileuse et d'engrais divers susceptibles d'y être facilement mélangés. Les arbres étant prêts à être mis en terre, plonger le pied de chacun d'eux dans ce mélange, de façon qu'une petite couche de cette matière couvre toute l'étendue des racines : saupoudrer ensuite ces racines avec un peu de cendres de bois non lessivées et planter immédiatement ces arbres. Les nouvelles radicules qui naîtront seront stimulées par ce pralinage qu'elles auront à traverser, et la reprise de l'arbre sera ainsi hâtée.

Nous avons voulu aussi nous rendre compte de la valeur de cette méthode au moyen de l'essai suivant :

En décembre 1873, nous avons planté 20 jeunes arbres soumis au pralinage, et 20 autres semblables soustraits à cette opération, les uns et les autres ayant le même poids. Ces arbres, déplantés en décembre 1874, lavés et pesés, nous ont donné les résultats ci-après :

Vingt arbres pralinés.

Poids avant le pralinage	4 ^k 678
Poids après la déplantation.....	9 082

Vingt arbres non pralinés.

Poids avant la plantation.....	4 ^k 678
Poids après la déplantation.....	8 942

On voit, par cette expérience, que le pralinage des racines exerce une certaine influence sur le développement des tissus pendant le premier été qui suit la plantation. Toutefois, cette influence est moins active qu'on ne le supposait, puisque les arbres pralinés n'ont pesé que 140 grammes de plus que ceux non soumis à cette opération.

V. — CHAULAGE DES TIGES

Les arbres plantés à l'époque la plus convenable, vers la fin de l'automne, développent quelques racines pendant l'hiver, ainsi que nous l'avons constaté plus haut. Ces racines permettent aux arbres de réparer en partie les pertes de fluides que leur font éprouver les premières chaleurs du printemps. Toutefois, l'évaporation à laquelle sont soumises toutes leurs parties aériennes est telle que les fonctions de ces quelques nouvelles racines deviennent insuffisantes pour réparer ces pertes. Alors l'épiderme de ces arbres se ride, et, s'ils ne succombent, ils souffrent beaucoup. On a conseillé, pour les soustraire à cette fâcheuse influence, de badigeonner la tige, au commencement d'avril, avec un engluement fait de chaux éteinte et d'un peu de terre argileuse. Cette petite couche, de couleur blanche, empêche les surfaces de s'échauffer au soleil et les abrite contre l'action desséchante de l'air. Nous avons précisé, au moyen de l'essai suivant, le degré d'utilité de cette pratique :

Au commencement de décembre 1873, nous avons planté 40 jeunes arbres; 20 d'entre eux furent soumis au badigeonnage, et les 20 autres, ayant le même poids, furent soustraits à cette opération. En décembre 1874, nous avons déplanté et pesé ces deux lots d'arbres après les avoir lavés, et nous avons constaté les résultats suivants :

Vingt arbres badigeonnés.

Poids lors de la plantation.....	5 ^k 240
Poids lors de la déplantation.....	10 682

Vingt arbres non badigeonnés.

Poids lors de la plantation.....	5 ^k 240
Poids lors de la déplantation.....	9 992

Cette expérience montre que cette pratique du chaulage des tiges, pendant l'été qui suit la plantation, a une certaine importance, puisque les arbres non badigeonnés ont développé moins de tissus (690 grammes) que ceux soumis à cette opération.

VI. — RÉSUMÉ

De tout ce qui précède, nous pouvons donc tirer les conclusions suivantes :

1° L'époque la plus favorable pour la plantation des végétaux ligneux à feuilles caduques dans les terrains légers ou de consistance moyenne est la fin de l'automne. C'est en mars pour les sols compactes à humidité surabondante;

2° Il est nécessaire, lors de la plantation des mêmes arbres, de conserver la plus grande étendue possible aux racines;

3° Il convient, lorsqu'on transplante ces arbres, de supprimer sur la tige une quantité à peu près égale aux pertes éprouvées par les racines;

4° Le pralinage des racines exerce une utile influence sur la reprise des arbres. Mais cette influence est moins intense qu'on ne le suppose généralement;

5° Enfin, le badigeonnage des tiges à la fin du mois de mars qui suit la plantation est une excellente opération pour aider à la reprise des arbres.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Conservation des fleurs dans un herbier. — Etendre les plantes entre plusieurs feuilles de papier sans colle; placer les plantes ainsi préparées entre deux briques réfractaires, et les porter dans une étuve ou un fourneau de cuisine chauffé à 60 ou 70° centigrades; une heure après on renouvelle le papier en contact avec les plantes, et au bout de deux ou trois heures passées dans cette atmosphère, la dessiccation est complète, et les fleurs peuvent être placées dans un album.

(*Revue horticole*).

∴

Culture des asperges à la charrue. — Le débutage, c'est-à-dire l'enlèvement de la majeure partie des terres qui recouvrent les griffes et forment les billons, se fait vers le milieu de novembre. M. Parent y emploie une petite charrue inclinée, spécialement disposée pour ce travail, de manière à ne laisser sur chaque fosse que 8 à 10 centimètres de terre végétale destinée à être soulevée ultérieurement par l'action des gelées. Cette charrue est traînée par un cheval attelé de façon à n'avoir jamais à marcher sur les griffes. On opère ainsi à raison d'un demi-hectare par jour. Le soc de cette charrue s'empare des engrais préalablement répandus sur le sol de toute l'aspergerie, et il les enterre, en même temps qu'il retourne le sol pour décharger les plantes, rabattre les buttes et rejeter la terre dans les sentiers ainsi devenus des ados. La dépense par hectare se trouve réduite à 30 francs, tandis qu'elle s'élève à 150 en usant des la-

bours et façons ordinaires. M. Parent met en première ligne le fumier de mouton; mais il reconnaît qu'il est presque impossible de s'en procurer. Quant au fumier de vache ou de cheval, il déclare que la gadoue de Paris bien consommée est de tout point préférable à ces deux engrais. C'est le 20 mars que se pratique l'opération du buttage; comme cela se comprend, elle est exactement la contre-partie du débutage. Elle a lieu aussi à la charrue, qui reprend la terre déposée depuis quatre mois sur les sentiers et la renverse sur les griffes pour former des buttes ou billons. Le cheval est toujours attelé sur le côté, de manière à marcher seulement dans les sillons voisins, à droite pour le premier et le troisième tours, à gauche pour les deux autres, l'opération nécessitant quatre passages du soc de la charrue. Pour donner à ce travail toute la perfection désirable, M. Parent recourt à l'emploi d'un simple rateau à main. Il a abandonné l'usage d'une herse spéciale et inclinée à laquelle on attelait le cheval de la même manière qu'à la charrue, cette herse ramenant trop de terre dans les sentiers. Dans le courant de l'été, on se sert de la binette pour enlever les mauvaises herbes.

(*Société d'horticulture de Seine-et-Oise*).

∴

Utilité des fauvettes, par M. le D^r TURREL. — Je viens d'être témoin, depuis quelques jours, d'un fait contre lequel toutes les assertions ne sauraient prévaloir. Dans un champ de fèves de marais dont les jeunes tiges étaient couvertes de pucerons noirs, j'ai vu plusieurs couples de fauvettes babillardes se livrer à une chasse active sur ces pucerons, et nettoyer en quelques

heures un espace d'au moins 50 centimètres carrés, occupé par une douzaine de plantes. C'est une de mes filles qui a appelé mon attention sur les manœuvres de ces jolis oiseaux, car elle ne s'expliquait pas leur gymnastique affairée autour des tiges de fève. Je lui ai montré leur travail protecteur, et elle en a été avec moi émerveillée. (Société d'acclimatation).

∴

Semis de Centaurea candidissima, par M. NARDY. — Semer en août-septembre-octobre, en terre légère et en terrine; peu recouvrir les semences qui lèvent en six à dix jours, selon la température; repiquer le plant très jeune dans de très petits vases, qui sont changés plus tard si l'on veut hâter la végétation; hiverner en bâches sèches ou en serre tempérée près des verres. En avril, au moment de les livrer à la pleine terre, les plants ainsi élevés sont solides, avancés déjà, et ils auront une forte et belle végétation.

(Société centrale d'horticulture de France.)

∴

Emploi de l'insecticide Fichet, par M. TEINTURIER. — Voici les différents dosages que recommande M. Teinturier : pour détruire le kermès, le puceron lanigère, le tigre, le limaçon, l'altise, une partie du liquide contre vingt parties d'eau. — Pour détruire les pucerons verts, noirs, cendrés, les chenilles de diverses sortes, les araignées rouges et autres, une partie du liquide contre quarante parties d'eau. — Pour détruire les cochenilles, fourmis, cloportes, une partie du liquide contre huit parties d'eau. — Ce liquide n'attaque ni les feuilles ni les

racines; projeté sur les fleurs blanches et très délicates de l'Abutilon, il ne leur a causé aucun dommage. Toutes les préparations se font à froid; on verse sur le liquide quelques parties d'eau, et lorsque la dissolution est complète on ajoute le reste de l'eau. On remue le tout avant de le verser dans la boule du soufflet injecteur. Par un temps couvert, ou bien le soir, on asperge les plantes attaquées; il y a des insectes, tels que la cochenille et la punaise des vignes, qui exigent plusieurs seringages pour être détruits. Le liquide de M. Fichet n'exclut pas l'emploi des insecticides connus, tels que le tabac, les dissolutions de savon vert et autres, mais son soufflet est indispensable, parce qu'il économise le liquide, tout en détruisant parfaitement les insectes.

(Société centrale d'horticulture de la Seine-Infér.)

∴

Les plantes d'orangerie ou de serre en pleine terre. — Il y a avantage à ce qu'elles soient dans des pots plutôt petits que grands. On les enterre jusque par dessus le bord; de cette façon la plante pousse vigoureusement et n'a presque jamais besoin d'être arrosée. On peut la relever, pour l'hiverner, en la mettant dans un pot plus grand: les racines contenues dans le petit pot ne sont nullement mutilées, et la plante ne souffre pas trop de cette opération.

(Société centrale d'horticulture de la Seine-Infér.)

∴

Destruction des courtilières, par M. DE KERCHOVE. — On choisit les journées chaudes, les temps de sécheresse principalement. Dans une allée située à proximité d'un endroit où les courtilières exercent leurs ravages,

on étend un paillason hors d'usage, et on l'arrose abondamment. Attirées par la fraîcheur, toutes les courtilières du voisinage viennent, aux heures les plus chaudes de la journée, s'abriter sous le paillason. Elles se trouvent ainsi au-dessus du sol, et rien n'est plus facile que de les détruire. Il suffit pour cela de soulever le paillason, et d'écraser toutes celles qui s'étaient réunies sous cet abri.

(*Société centrale d'horticulture de France.*)

∴

Destruction des pucerons du pêcher, par M. DUBUC. — A l'époque des grandes gelées on lance de l'eau sur les arbres et sur le mur contre lequel ils sont appuyés. Cette eau devient une couche continue de glace, sous laquelle périssent également les insectes et leurs œufs. On pourrait agir de même sur les rosiers.

(*Société centrale d'horticulture de France.*)

∴

Bouturage des bégonias. — La propagation par boutures est parfois assez difficile pour certaines espèces (B. Veitchii), contrairement aux autres plantes du même genre; M. Grangé coupe un rameau fleuri, le met dans une fiole avec un peu d'eau, à l'instar du bouturage usité pour le laurier-rose. Ce rameau continue à fleurir, et au bout d'un certain temps il se forme des racines à sa base; quand elles ont atteint un certain développement, il les met en pots, et elles reprennent avec facilité. On peut se servir de ces rameaux fleuris en guise de bouquets, car ils se conservent et se développent dans l'eau comme les tiges de glaïeuls. (*Société d'horticulture d'Orléans.*)

Ordre du jour de la Séance

DU 1^{er} JUILLET 1877.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Adoption du procès-verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Conférence.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Tirage de la loterie.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 24 JUIN, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Évêché.

Une grande médaille en vermeil est offerte par M. le docteur Pigeaux, destinée à récompenser un progrès quelconque, soit pour avoir introduit dans l'arrondissement la culture d'un légume, d'un fruit ou d'une fleur, ou pour un instrument qui rende le travail plus facile; les sociétaires désireux de prendre part à ce concours sont priés de s'adresser à M. Fontaine, notaire honoraire à Senlis, président de la Commission des visites, avant le 1^{er} août prochain.

Leçons d'Horticulture

JUILLET 1877.

- Senlis* : Dimanche 1^{er}, à midi 1/2, au jardin de la Société.
- Pontarmé* : Lundi 2, à 10 h. du matin, chez M. Dupuis.
- Plailly* : Lundi 2, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Montataire* : Mercredi 4, à 10 h. du matin, chez M. Barbier.
- Nogent-les-Vierges* : Mercredi 4, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Dugardin.
- Versigny* : Dimanche 8, à 10 h. du matin, chez M. Lemaire.
- Nanteuil* : Dimanche 8, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Crépy-en-Valois* : Jeudi 12, à 10 h. du matin, à la mairie.
- Betz* : Jeudi 12, à 3 heures de l'après-midi, chez M. Roblin.
- Verberie* : Dimanche 15, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Ermenonville* : Jeudi 19, à 10 h. du matin, à la mairie.
- Plessis-Belleville* : Jeudi 19, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Saint-Gervais* : Dimanche 22, à 10 h. du matin, chez M. Guillemot.
- Pont-Ste-Maxence* : Dimanche 22, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Palmer.